COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 27 mai au 02 juin 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Coopération.....3

- **Rencontre éclair pour discussions importantes**

Dialogue politique UE et COI.....4

- **L'UE et COI se couplent pour la cause**

Environnement : Biodiversité.....5

- **21e congrès de l'AETFAT : Nouveaux acquis pour les botanistes malgaches**

Energies renouvelables.....10

- **Rodigue modele pour l'Océan Indien**
- **Maurice saute le pas**
- **Rodrigue servira de modele**

Santé.....12

- **Le projet de veille sanitaire presenté à l'OIE par Madi**

Gestion des Océans.....13

- **Journée mondiale des océans**
- **L'humanité au cœur des préparatifs de la première Conférence sur les océans prévue du 5 au 8 juin 2017.**
- **OCÉAN — Journée mondiale 2017: Le ministère de l'Économie océanique fait la part belle aux jeunes et aux pêcheurs**
- **Seychelles : un nouveau plan pour contrer la surexploitation de la mer**

Pêche.....25

- **Les pays membres d'un organisme régional acceptent la proposition des Seychelles concernant la restriction des captures de thon**

Coopération

Le matinal du 1er juin 2017

Lutchmeenaraidoo face au Président malgache

Rencontre éclair pour discussions importantes

Coopération bilatérale, intégration régionale et production alimentaire... Les échanges entre Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères et Hery Rajaonarimampianina, Président de Madagascar se sont déroulés le lundi 29 mai à l'aéroport de Plaisance. Ce dernier était en transit à Maurice pour Paris.

Les deux dirigeants ont discuté de plusieurs sujets de coopération bilatérale et d'intégration régionale, dont la production alimentaire. Le rôle de Maurice comme un couloir d'investissements en provenance d'Asie vers le continent africain était aussi au cœur des échanges. Maurice compte implanter des zones économiques spéciales au Ghana, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et à Madagascar dans le cadre de sa stratégie d'intégration régionale. Ces nouveaux chantiers de croissance mobiliseront d'énormes ressources financières. Celles-ci seront canalisées à travers le centre financier de Maurice.

Dans le cadre de sa stratégie de rapprochement économique avec la région, Maurice projette la mise en place



d'une zone économique spéciale à Fort Dauphin dans la région sud-est de Madagascar.

Les deux concernés ont aussi abordé des questions vitales ayant trait à la Commission de l'Océan indien ainsi que les nouvelles perspectives qui s'ouvrent à la région dans le domaine de l'économie bleue.

Dialogue politique UE et COI

Le Matinal Actu

www.matinal.mu | Jeudi 1 juin 2017

Développement durable dans l'Indianocéanie

L'UE et la COI se couplent pour la cause

La question de la stabilité régionale a été au cœur du dialogue politique UE Maurice. Une série de développent durable et équitable se porteront sur l'économie bleue et verte, la défense des petits états insulaires en développement, la sécurité maritime et le développement durable de la pêche.

Une délégation, composée de Marjaana Sail, Ambassadeur de l'Union européenne (UE) auprès de la République de Maurice, de l'union des Comores et de la République des Seychelles et des chefs des missions diplomatiques de plusieurs Etats membres de l'Union européenne, a eu une rencontre, hier mercredi 31 mai, avec le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et ses collaborateurs ainsi que la présidence mauricienne du conseil de la COI. La rencontre s'est tenue au siège de l'organisation régionale à Ébène et a été organisée à la suite de la 5ème session du dialogue politique UE-Maurice.

La discussion était axée sur le rôle politique et économique de la Commission de l'océan Indien, sur l'évaluation de la situation régionale et des défis qui apparaissent ainsi que sur la vision stratégique de la Commission de l'océan Indien à travers son nouveau Plan de développement stratégique (2017-2020) qui est en cours de préparation.

L'UE comme la COI ont confirmé leur engagement en faveur de la stabilité régionale, prérequis indispensable au développement durable et équitable des pays de la région. Elles ont réaffirmé leur attachement à la protection et à la promotion de l'égalité des genres, notamment à travers des actions dans tous les projets financés par l'Union européenne. L'Union européenne a souligné le rôle clé joué par la COI dans le cadre de la lutte contre la piraterie et toutes les formes d'insécurité maritime dans la région. Au vu de nouvelles menaces dans la région, l'Union européenne a réitéré son engagement à poursuivre sa coopération avec la COI dans ce domaine, en tant que futur candidat à la présidence du groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (GCPCS).

L'Union européenne a aussi réitéré son engagement à accompagner la COI et ses Etats membres dans leur processus de développement durable. Les deux parties ont discuté du nouveau consensus européen sur le développement, qui a été adopté il y a quelques jours par le conseil de l'Union européenne. Elles ont convenu que toutes les actions financées par l'Union européenne devront dorénavant être en ligne avec les cinq priorités de ce nouveau consensus, à savoir : Paix, Prospérité, Planète, Personnes et Partenariat. Ce faisant, le partenariat UE-COI contribuera davantage encore à la réalisation des objectifs de développement durable.



Les deux parties ont aussi évoqué le processus de négociations de l'accord post-Cotonou entre l'UE et les états du groupe Afrique Caraïbes Pacifique dans la perspective d'un partenariat renouvelé et équilibré.

Les représentants de l'UE et de la COI ont également parlé de la conférence sur les océans, organisée par l'Union européenne en octobre à Malte, lors de laquelle les participants prendront des engagements concrets pour réduire la pollution marine, gérer équitablement les ressources aquatiques, et atténuer les effets du réchauffement climatique. Cette conférence représente une opportunité de montrer le travail mené par la Commission de l'océan Indien avec le soutien de l'Union européenne dans ces domaines.

Les parties ont enfin discuté du prochain Sommet UE-Afrique prévu en novembre en Côte d'Ivoire dont le thème est la jeunesse.

L'UE, tout comme la COI, a reconnu l'importance d'assurer la visibilité de leur partenariat en faveur de la promotion du développement et de mettre en lumière les réalisations de ce partenariat à travers la région et au-delà. Un exemple concret de ce que peut apporter ce partenariat est la déclaration conjointe signée en 2015 en marge de la COP 21 à Paris pour la prise en compte des intérêts des petits états insulaires en développement dans l'action climatique.

Marjaana Sail a souligné le partenariat historique qui lie l'Union européenne et la Commission de l'océan Indien. Elle a rappelé le fait que l'Union européenne demeure le principal partenaire financier et technique de la Commission de l'océan Indien avec plus de 150 millions d'euros de projets dans divers domaines tels que l'économie bleue et verte, la défense des petits états insulaires en développement, la sécurité maritime et le développement durable de la pêche.

« Nous avons mis en place un dialogue constant et structuré pour accompagner la mise en œuvre de ce partenariat. Nous nous devons ensemble de communiquer davantage ces résultats aux citoyens des Etats membres de la COI mais également aux citoyens européens », a-t-elle déclaré.

Pour le secrétaire général de la COI, l'organisme a, ces dernières années, gagné en visibilité, en crédibilité et s'est affirmée comme un acteur intoumable de la grande région de l'Afrique orientale et australe y compris dans sa capacité à apporter des réponses aux crises, comme l'a démontré son rôle central dans la transition politique à Madagascar entre 2011 et 2013.

« Cette capacité d'action croissante, elle le doit pour beaucoup au soutien de l'Union européenne qui lui a permis d'agir efficacement et dans un nombre croissant de domaines sur mandat de ses Etats membres. »

Outre Marjaana Sail, la délégation européenne était composée Juan Ignacio Sell Sanz, ambassadeur d'Espagne à Pretoria, Gilles Huberson, ambassadeur de France à Maurice, Claudia Garland, adjoint au Haut-Commissaire Britannique à Maurice et Sergiusz Wolski, chargé d'affaires de l'Ambassade de Pologne à Nairobi.

Lutchmeenaraidoo face au Président malgache

Rencontre éclair pour discussions importantes

Coopération bilatérale, intégration régionale et production alimentaire... Les échanges entre Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères et Hery Rajaonarimampianina, Président de Madagascar se sont déroulés le lundi 29 mai à l'aéroport de Plaisance. Ce dernier était en transit à Maurice pour Paris.

Les deux dirigeants ont discuté de plusieurs sujets de coopération bilatérale et d'intégration régionale, dont la production alimentaire. Le rôle de Maurice comme un couloir d'investissements en provenance d'Asie vers le continent africain était aussi au cœur des échanges. Maurice compte implanter des zones économiques spéciales au Ghana, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et à Madagascar dans le cadre de sa stratégie d'intégration régionale. Ces nouveaux chantiers de croissance mobiliseront d'énormes ressources financières. Celles-ci seront canalisées à travers le centre financier de Maurice.

Dans le cadre de sa stratégie de rapprochement économique avec la région, Maurice projette la mise en place d'une zone économique spéciale à Fort Dauphin dans la région sud-est de Madagascar.



Les deux concernés ont aussi abordé des questions vitales ayant trait à la Commission de l'Océan indien ainsi que les nouvelles perspectives qui s'ouvrent à la région dans le domaine de l'économie bleue.

Environnement : Biodiversité

moov
Internet Revolution

Actualités

A Mada

21e congrès de l'AETFAT : Nouveaux acquis pour les botanistes malgaches

(26-05-2017) - Les botanistes de la région Océan Indien, dont ceux de Madagascar, ont pu participer au congrès botanique international de l'AETFAT (Association for the Taxonomic Study of the Flora of Tropical Africa), la semaine dernière, avec l'appui de la COI.



-

© Midi Madagasikara

Acquérir de nouvelles connaissances, échanger de bonnes pratiques et surtout partager une passion. C'est ainsi que les botanistes malgaches ont vécu leur participation au 21e congrès botanique international de l'AETFAT ou Association for the Taxonomic Study of the Flora of Tropical Africa, qui s'est tenu à Nairobi du 15 au 19 mai 2017. Présents à ce

rendez-vous international aux côtés des botanistes issus des Comores, du Kenya, de Maurice et des Seychelles, les botanistes de Madagascar ont, par la même occasion, partagé leurs propres expériences. « La participation à l'AETFAT m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et d'étendre mon réseau professionnel », confie Mijoro Rakotoarinivo, enseignant-chercheur à l'Université d'Antananarivo, qui s'est particulièrement intéressé aux nouvelles méthodologies et idées de recherches présentées lors de cette conférence afin de les appliquer à l'analyse de la flore de Madagascar et de les conseiller aux étudiants.

Intérêt scientifique. D'autres participants, notamment ceux du Kenya, pays hôte, ont également mis l'accent sur l'intérêt scientifique et économique de telles rencontres internationales. « La recherche botanique contribue à la conservation des ressources génétiques au Kenya. De plus, elle fournit des données et des connaissances à notre gouvernement à des fins de planification et de renforcement de capacité en sciences botaniques. Cela est nécessaire pour soutenir l'application de la loi et la réduction du commerce illégal des ressources naturelles en danger », affirme le Dr Hassan Wario Arero, invité d'honneur à l'ouverture officielle. « Nous avons parlé de ce que nous faisons mais nous avons aussi écouté ce que les autres font. On espère ainsi tisser un réseau avec d'autres herbiers dépassant les frontières de la région Océan Indien occidental », a pour sa part affirmé Benny Bytebier, curateur de l'herbier du Kwazulu-Natal

De la recherche à la conservation A sa création en 1951, l'AETFAT avait pour objectif de créer une plateforme de partage de connaissances destinée aux botanistes étudiant les plantes d'Afrique tropicale. Au fil des années, l'AETFAT s'est progressivement transformé en un congrès international, réunissant et mettant en réseau les experts botaniques des quatre coins du monde. Ils contribuent aujourd'hui non seulement à la recherche et au développement des capacités botaniques mais aussi à la recherche et la conservation de la biodiversité africaine, à la protection de l'environnement et au développement socioéconomique.

Recueillis par Hanitra R
http://www.moov.mg/actualiteNationale.php?articleId=931402

Le matinal du 27/5/2017

Les botanistes en congrès

Question de biodiversité

Du 15 au 19 mai, la Commission de l'océan Indien a participé activement au Congrès botanique international de l'AETFAT (Association for the Taxonomic Study of the Flora of Tropical Africa) tenu à Nairobi, Kenya. Les botanistes de la région de l'océan Indien occidental ont pu y participer grâce au programme de la biodiversité financé par l'Union européenne.

Des botanistes de Maurice, des Comores, du Kenya, de Madagascar et des Seychelles ont assisté à cette 21e édition du Congrès botanique international de l'AETFAT, coorganisée par le National Museums of Kenya et l'University of Nairobi dans les locaux du Catholic University of Eastern Africa.

« La participation à l'AETFAT m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et d'étendre mon réseau professionnel », souligne Mijoro Rakotoarinivo, enseignant-chercheur à l'université d'Antananarivo, qui s'est « particulièrement intéressé aux nouvelles méthodologies et idées de recherches présentées lors de cette conférence afin de les appliquer à l'analyse de la flore de Madagascar et de les conseiller aux étudiants ».

« Nous avons parlé de ce que nous faisons mais nous avons aussi écouté ce que font les autres. On espère ainsi tisser un réseau avec d'autres herbiers dépassant les frontières de la région océan Indien occidental », a affirmé Benny Bytebier, curateur de l'herbier du Kwazulu-Natal.

Selon le Dr Hassan Wario Arero, invité d'honneur à l'ouverture officielle, « la recherche botanique contribue à la conservation des ressources génétiques au Kenya. De plus, elle fournit des données et des connaissances à notre gouvernement à des fins de planification et de renforcement de capacité en sciences botaniques. Cela est nécessaire pour soutenir l'application de la loi et la réduction du commerce illégal des ressources naturelles en danger ».

A sa création en 1951, l'AETFAT avait pour objectif de créer une plateforme de partage de connaissances destinée aux botanistes étudiant les plantes d'Afrique tropicale. Au fil des années, l'AETFAT s'est progressivement transformée en un congrès international, réunissant et mettant en réseau les experts botaniques des quatre coins du monde. Ils contribuent aujourd'hui non seulement à la recherche et au développement des capacités botaniques mais aussi à la recherche et la conservation de la biodiversité africaine, à la protection de l'environnement et au développement socioéconomique.



Orchidée de la forêt sèche d'Oloolua (Kenya)

21e congrès de l'AETFAT : Nouveaux acquis pour les botanistes malgache

26 mai 2017



Orchidée de la forêt d'Oloolua, au Kenya. (Photo COI-Biodiversité)

Les botanistes de la région Océan Indien, dont ceux de Madagascar, ont pu participer au congrès botanique international de l'AETFAT (*Association for the Taxonomic Study of the Flora of Tropical Africa*), la semaine dernière, avec l'appui de la COI.

Acquérir de nouvelles connaissances, échanger de bonnes pratiques et surtout partager une passion. C'est ainsi que les botanistes malgaches ont vécu leur participation au 21e congrès botanique international de l'AETFAT ou *Association for the Taxonomic Study of the Flora of Tropical Africa,* qui s'est tenu à Nairobi du 15 au 19 mai 2017. Présents à ce rendez-vous international aux côtés des botanistes issus des Comores, du Kenya, de Maurice et des Seychelles, les botanistes de Madagascar ont, par la même occasion, partagé leurs propres expériences. *« La participation à l'AETFAT m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et d'étendre mon réseau professionnel »,* confie Mijoro Rakotoarinivo, enseignant-chercheur à l'Université d'Antananarivo, qui s'est particulièrement intéressé aux nouvelles méthodologies et idées de recherches présentées lors de cette conférence afin de les appliquer à l'analyse de la flore de Madagascar et de les conseiller aux étudiants.

Intérêt scientifique. D'autres participants, notamment ceux du Kenya, pays hôte, ont également mis l'accent sur l'intérêt scientifique et économique de telles rencontres internationales. *« La recherche botanique contribue à la conservation des ressources génétiques au Kenya. De plus, elle fournit des données et des connaissances à notre gouvernement à des fins de planification et de renforcement de capacité en sciences botaniques. Cela est nécessaire pour soutenir l'application de la loi et la réduction du commerce illégal des ressources naturelles en danger »*, affirme le Dr Hassan Wario Arero, invité d'honneur à l'ouverture officielle. *« Nous avons parlé de ce que nous faisons mais nous avons aussi écouté ce que les autres font. On espère ainsi tisser un réseau avec d'autres herbiers dépassant les frontières de la région Océan Indien occidental »*, a pour sa part affirmé Benny Bytebier, curateur de l'herbier du Kwazulu-Natal.

De la recherche à la conservation A sa création en 1951, l'AETFAT avait pour objectif de créer une plateforme de partage de connaissances destinée aux botanistes étudiant les plantes d'Afrique tropicale. Au fil des années, l'AETFAT s'est progressivement transformé en un congrès international, réunissant et mettant en réseau les experts botaniques des quatre coins du monde. Ils contribuent aujourd'hui non seulement à la recherche et au développement des capacités botaniques mais aussi à la recherche et la conservation de la biodiversité africaine, à la protection de l'environnement et au développement socioéconomique.

Recueillis par Hanitra R.

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2017/05/26/21e-congres-de-laetfat-nouveaux-acquis-pour-les-botanistes-malgaches/

Energies renouvelables

Dessalement solaire pour un accès à l'eau potable 24h/24

Rodrigues modèle pour l'océan Indien

Une capacité de production de 12,000 m3/jour à Rodrigues. Une réalité envisageable dans un avenir proche. C'est ce qu'estime Marc Vergnet, ingénieur agronome de formation, ancien responsable des énergies renouvelables à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), l'homme grâce à qui plus de 70 millions d'Africains ont aujourd'hui accès à l'eau. Il ne s'agit pas que de paroles: le CEO de MASCARA Renewable Water traduit son plan en action. Les procédures sont déjà en place à Rodrigues pour la mise en chantier de ce vaste projet qui comprendra le dessalement de l'eau de mer afin de desservir l'île en eau potable. Si des réserves ont été émises quant au coût des projets de dessalement, Marc Vergnet propose une solution écologique peu coûteuse: le dessalement solaire photovoltaïque par osmose inverse sans aucune émission de CO2. Une première dont Rodrigues sera le modèle avant d'être proposé à d'autres parties de l'océan Indien et au monde.



"À ce jour, les réseaux de distribution d'eau à Rodrigues alimentent les gens pour les mieux servis, trois heures par semaine, et pour la majorité, trois heures par mois. C'est inacceptable et grave", explique Marc Vergnet, à l'origine des éoliennes installées depuis plusieurs années dans l'île. *"Mais on peut changer cette situation"*, dit-il. Cela, à travers le dessalement de l'eau de mer. Non pas pour un projet coûteux comme l'entendent bon nombre d'experts qui ont récemment exprimé leurs réserves quant à ce système, mais au contraire, à travers un projet écologique et peu coûteux sur le long terme. *"Le dessalement solaire d'eau de mer au fil du soleil, sans batterie."* C'est ce que propose Marc Vergnet pour Rodrigues avec son partenaire Quadran implanté à Maurice pour les éoliennes. Le matériel est déjà en place à Caverne Bouteille où plusieurs unités de dessalement conventionnel sont installées. Le chantier, avec l'accord de l'Assemblée régionale de Rodrigues, doit démarrer dans les prochains jours.

L'île dispose actuellement de trois unités de dessalement conventionnels d'eau de mer, d'une capacité totale de 2,200 m3 et prévoit l'installation de deux unités supplémentaires de 1,000 m3 chacune, pour répondre aux besoins pressants en eau. Or, pour Marc Vergnet, *"les installations de dessalement existantes ne fonctionnent pas à leur pleine capacité, malgré une puissance électrique disponible, le réseau électrique n'utilisant en effet pas pleinement les puissances électriques des éoliennes de l'île qui sont coupées la nuit."* Sensible aux problématiques d'accès à l'eau potable et face à ce stress hydrique chronique auquel fait face Rodrigues, l'ingénieur agronome, à l'initiative de plusieurs projets mondiaux pour desservir des populations en eau, a voulu mettre son expertise à contribution. Ainsi, grâce au soutien financier de l'ordre de 500,000 euros – obtenu par MASCARA Renewable Water et Quadran, obtenu de la France et de l'Europe à travers la Commission de l'Océan Indien et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial de l'agence Française de Développement – propose une solution innovante et durable qui offrira un accès à l'eau douce renouvelable et abordable pour les Rodriguais.

240 m3 par jour dans un premier temps

Dans cette perspective, MASCARA Renewable Water et Quadran ont associé leur expertise respective en énergies renouvelables et en technologie de dessalement solaire pour proposer un projet de dessalement renouvelable de 240 m3 par jour pour Rodrigues dans un premier temps. Les experts misent sur les unités de dessalement déjà installées à Rodrigues et l'expérience des techniciens rodriguais pour mener à bien leur projet. Il est question que les techniciens rodriguais bénéficient d'une formation avec la mise en place du nouveau système. Les représentants de MASCARA Renewable Water seront sur place pour s'assurer du suivi. Les panneaux photovoltaïques déjà installés, le système, qui doit démarrer dans un proche avenir, sera fonctionnel d'ici fin 2017 avec pour objectif une capacité de production de 12,000 m3 par jour avant 2018. *"Ce projet montre la voie pour que le rêve de Rodrigues pour 12,000 m3 par jour devienne une réalité très vite"*, dit Marc Vergnet.

Le Matinal Actu
www.matinal.mu | Mardi 30 mai 2017 5

Alliance Solaire Internationale

Maurice saute le pas

Maurice a rejoint le club des états membres de l'Alliance Solaire Internationale. Présenté par Narendra Modi à Paris lors de la COP21 en 2015, ce projet ambitieux vise à réduire la dépendance des états membres des énergies fossiles et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre.

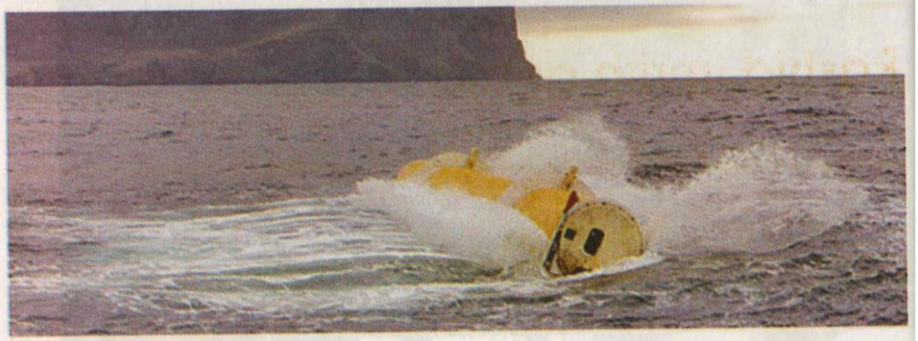
Parallèlement, les principaux bailleurs de fonds de l'alliance solaire visent à réduire le coût du matériel solaire et ainsi encourager les entreprises et foyers à investir dans des unités de production. Ce faisant, des nouveaux marchés seront créés pour les entreprises opérant dans les énergies renouvelables.
La ratification de cet accord devrait mener de nombreux foyers de Maurice vers des énergies vertes et une autonomie énergétique. Selon un ingénieur du CEB, Maurice doit entamer sa transition énergétique le plus rapidement car les chantiers majeurs qui sont annoncés vont nécessiter un surplus d'énergie électrique.
Le Premier ministre Pravind Jugnauth a d'ailleurs fait ressortir qu'il compte réduire la dépendance de l'île en énergie fossile et promouvoir l'énergie verte. « Maurice a tout à gagner en allant vers l'énergie verte. Ce partenariat avec l'Inde est une opportunité pour changer notre modèle de production énergétique et réduire notre dépendance de l'énergie fossile ».
L'Alliance Solaire Internationale est un sujet prioritaire pour le gouvernement indien. L'Inde a voté un budget de US$ 2 milliards pour des projets solaires en Afrique. Une ligne de crédit de US$ 10 milliards a également été réservée pour aider les Etats souhaitant entamer leur transition énergétique.
L'accord signé entre Maurice et l'Inde comprend la vulgarisation de l'énergie solaire dans les foyers et les entreprises, la capacité à être autosuffisant en énergie électrique, l'installation de panneaux solaires sur des réseaux de différents volumes et la formation d'une ressource humaine expérimentée et la formulation de nouvelles règles sur les réseaux de production et de distribution. Pour le gouvernement indien, le continent africain a toutes les ressources pour devenir le premier producteur d'énergie solaire et pourrait se servir de cette ressource naturelle pour combattre la pauvreté.
En 2016, l'alliance a entamé des discussions avec la Banque Mondiale en vue d'accélérer la mobilisation de financements pour l'énergie solaire. La Banque Mondiale aura la lourde tache de rassembler US$ 1000 milliards pour financer les investissements qui seront nécessaires d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de l'Alliance Solaire Internationale.



Le matinal du 30/05/2017

Le module hybride solaire-vagues

Rodrigues servira de modèle



Les investissements à venir dans le domaine énergétique seront axés sur des méthodes de production ayant pour base des énergies renouvelables tels le solaire, l'éolien, les vagues. Rodrigue servira de base d'étude.
Trois axes principaux de développement ont été proposés aux autorités mauriciennes pour atteindre l'objectif de 35% de production locale d'ici 2025. C'est ce qui ressort du plan d'action pour la transition énergétique de Maurice. Financé par le gouvernement australien, l'étude de faisabilité a été réalisée par Carnegie Clean Energy Limited.
Les ressources mobilisées pour ce programme ont élaboré un plan d'avenir pour introduire des méthodes de production industrielle d'énergie renouvelable à travers l'utilisation de technologies propres. Le document propose l'installation de bouées au large de la région sud de Maurice pour bénéficier de l'énergie généré par les vagues. Parallèlement, un site adéquat sera identifié pour installer la technologie hybride solaire-vagues.
Rodrigues servira de modèle pour l'introduction d'un module hybride CETO. La première phase comprend l'installation d'une plateforme solaire d'une capacité de 2 megawatts et d'une batterie de stockage de 2megawatts/0.5megawatt/heure d'électricité produit à base d'énergie marine. Les installations seront aussi équipées des dernières technologies pour garantir la stabilité du réseau et assurer une fourniture constante.
Une fois les résultats des performances en main, les promoteurs de ce système hybride travailleront sur le modèle approprié pour Maurice et éventuellement pour les autres états insulaires en voie de développement.

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Le projet de veille sanitaire présenté à l'OIE par Madi

Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Hamada Madi, a présenté, le lundi 22 à Paris, le dispositif de veille sanitaire de la COI à l'ensemble des représentants des pays membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

« *Cette action globale en santé publique, à l'échelle régionale, avec le soutien de nombreux partenaires m'apparaît tout à fait essentielle : la sécurité sanitaire est un prérequis du développement économique, du progrès social et du respect des équilibres naturels. En cela, la COI participe activement à la réalisation des objectifs de développement durable de la communauté internationale, non seulement en matière de santé, mais aussi en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté* », a expliqué le secrétaire général de la COI.

Hamada Madi a rappelé l'origine du projet de veille sanitaire de la COI, qui remonte à l'épidémie de chikungunya de 2006. Cette épidémie, qui avait constitué un véritable fléau pour notre région, a donné lieu en 2009 à la mise en œuvre du premier projet de surveillance épidémiologique grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD). À travers ce projet, la COI a créé un réseau régional de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA) qui a rapidement montré son utilité en matière de surveillance, de prévention et d'intervention.

Le Secrétaire général a souligné que le réseau SEGA agit « *comme une véritable sentinelle* » : avec plus de 250 professionnels de la santé humaine et animale, il anime une veille sanitaire constante, facilite l'échange d'informations, contribue au renforcement des capacités humaines et matérielles, mobilise des expertises scientifiques en situation de crise et surtout conduit une action holistique en liant santé humaine et santé animale.

En marge de la séance plénière, Hamada Madi s'est aussi entretenu avec le Docteur Monique Eloit, directrice générale de l'OIE, et a évoqué l'importance capitale du concept d'« une seule santé » (One Health) pour l'avenir à long terme du réseau de veille sanitaire de la COI. Les deux responsables se sont réjouis en particulier de l'investissement financier de l'AFD qui permet la pérennisation du projet de veille sanitaire et l'adoption durable d'une approche globale en santé publique dans le cadre de la surveillance épidémiologique, mais aussi de la recherche, notamment en matière de résistance aux antibiotiques, de formation et de riposte.

L'OIE, créée en 1924 sous l'appellation d'Office international des épizooties, est devenue en 2003 l'Organisation mondiale de la santé animale. L'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE rassemble plus de 900 participants venant des 180 pays membres de l'Organisation ainsi que des représentants d'organisations internationales et régionales.

Gestion des Océans

Dfo-mpo.gc.ca

Journée mondiale des océans

La Journée mondiale des océans est l'occasion de se rappeler que nous avons tous des liens avec les océans, et ce, où que nous vivions et quelle que soit la distance qui nous sépare de la côte. Pêches et Océans Canada, ainsi que d'autres organismes du monde entier, cherche à susciter une prise de conscience sur les bénéfices et la valeur que représentent nos océans, ainsi que sur les défis auxquels ils font face. Célébrez le rôle vital des océans et prenez part aux événements et activités d'intendance dans votre communauté d'un océan à l'autre.

Le thème de cette année est « Nos océans, notre avenir » avec l'accent mis sur la réduction des déchets plastiques qui peuvent nuire à de nombreuses espèces différentes que nos océans abritent.

Objectifs de la Journée mondiale des océans

- **Changer les attitudes** - Encourager les gens à réfléchir à ce que les océans signifient pour l'humanité et à ce qu'ils ont à offrir.
- **Se sensibiliser** - Découvrir la multitude et la beauté des habitats et des organismes vivants que renferment les océans, ainsi que les conséquences de nos actions sur ces ressources.
- **Modifier nos comportements** - Susciter en chacun de nous le besoin de nous préoccuper de nos océans, afin de pouvoir les protéger et les préserver pour nos générations futures.
- **Célébrer** - Organiser des événements sur le thème des océans ou y participer, que l'on habite dans des zones côtières, riveraines ou intérieures.

Pourquoi nos océans sont importants

Le Canada est un pays riche en océans. Nous avons le plus long littoral du monde qui relie trois océans différents – l'Atlantique, l'Arctique et le Pacifique. Nos océans n'abritent pas seulement une immense toile de la vie marine, ils produisent également la moitié de l'oxygène que nous respirons, agissent comme thermostat naturel pour réguler la température de la Terre, et soutiennent la majeure partie de la biodiversité de notre

planète. Les écosystèmes côtiers qui bordent nos océans sont aussi importants car ils soutiennent une grande variété d'espèces marines et terrestres.

En tant que Canadiens, nous sommes tous reliés à nos océans, qui sont très importants pour notre patrimoine, notre culture et notre économie, et qui sont essentiels à toute vie sur la planète.

En explorant nos liens avec les océans, nous découvrons à quel point nous sommes étroitement rattachés à ces immenses plans d'eau, et dans quelle mesure nos activités personnelles et communautaires peuvent avoir des répercussions sur leur santé.

L'eau passe des océans à l'atmosphère nos lacs et à nos rivières, puis à l'atmosphère pour retournertomber ensuite de nouveau dans nos océansau sol., ruisseler vers les rivières et retourner finalement dans les océans. NoLes ressources en eau sont limitées; nous ne disposons que des quantités actuellement présentes sur Terre. La protection de nos océans commence par la protection de nos rivières, qui, elle, relève de chacun de nous.

Prendre soin de nos océans est une priorité et différentes organisations, communautés et individus collaborent à la protection et la conservation de nos océans.

Pour le gouvernement du Canada, une des initiatives les plus importantes a été la création d'aires marines protégées. Ce sont des espaces géographiques définis dans l'eau qui sont dédiés et gérés dans un effort pour conserver et protéger des zones uniques, des espèces écologiquement importantes et leurs habitats, et des environnements marins représentatifs. Ils peuvent également renforcer les écosystèmes afin qu'ils remplissent leurs fonctions correctement, fournissant des biens et des services tels que de l'air pur, de l'eau propre et de la nourriture.

Pour de plus amples renseignements sur les zones de protection marine en vertu de la Loi sur les océans, veuillez consulter notre page Zones de protection marine et site d'intérêt.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/oceansday-journeedesoceans/index-fra.html

Centre d'Information des Nations Unies
Tunis
Dessert: la Tunisie.

L'humanité au cœur des préparatifs de la première Conférence sur les océans prévue du 5 au 8 juin 2017.



Photo : UNEP/PNUE

Le 20 février 2016, le cyclone tropical Winston de catégorie 5 a frappé la côte nord de Viti Levu, l'île la plus grande et la plus peuplée de Fidji, tuant au moins 44 personnes et clouant au sol les vols au départ et à destination de la nation insulaire de l'océan Pacifique. « Ce fut l'un des cyclones les plus forts qui ait frappé n'importe quel pays de l'hémisphère Sud », se souvient Semi Koroilavesau, Ministre fidjien des Pêches. « C'était catastrophique pour les Fidji et nous nous en remettons encore », ajoute-t-il sombrement. ***Pour la version arabe, défiler vers le bas.***

2017. Koroilavesau est récemment intervenu lors d'une table ronde en marge de la première réunion préparatoire – convoquée par le Président de l'Assemblée générale au siège de l'ONU à New York – pour la première Conférence des Nations Unies sur les océans, co-organisée par les gouvernements de Fidji et de la Suède, du 5 au 8 juin 2017.

« Notre océan se réchauffe et modifie le comportement de notre ressource principal, qui est le thon », a déclaré M. Koroilavesau soulignant l'importance de l'océan pour le peuple fidjien.

« Le régime migratoire a changé en raison des conditions de l'eau. La dégradation de l'eau épuise également nos ressources et crée beaucoup

de ravages dans notre océan », a-t-il dit au groupe de haut niveau, qui comprenait le Président de l'Assemblée générale, Peter Thomson ; la Vice-première Ministre adjointe de la Suède, Isabella Lövin ; et le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales (DESA), Wu Hongbo.

« Fidji dispose d'environ 320 îles. L'océan est un élément important pour nous tant dans notre vie quotidienne et … aussi comme voie de transport entre les îles », a déclaré M. Koroilavesau.

Les préparatifs de la réunion de juin se concentreront sur plusieurs thèmes – à travers des discussions, réseaux et partenariats – qui, selon le Président de l'Assemblée générale, « jetteront les bases sur lesquelles reposera la Conférence sur les océans ».

« Nos efforts aujourd'hui et dans les années à venir détermineront si nos enfants et ceux qui les suivront connaîtront la joie et la subsistance des océans qui nous ont été transmis dans notre jeunesse. Ne leur refusons pas cette richesse », a déclaré M. Thomson dans un message qui a fortement résonné avec le thème du mois de février – 'les peuples et les océans', en mettant l'accent sur les moyens d'existence, le tourisme, la sécurité alimentaire, le transport maritime et Commerce.

« Que vous regardiez les stocks de poissons en déclin qui atteignent un point de basculement, ou le niveau d'acidification de l'océan ou si vous regardez la quantité de plastiques dans nos océans, je pense que toute personne raisonnable peut conclure que le temps presse et que nous avons besoin d'agir rapidement », a déclaré M. Thomson, lors de la réunion préparatoire.

Le Programme développement durable à l'horizon 2030 et son objectif 14

Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Wu Hongbo, a souligné le lien existant entre les océans et les populations, en particulier dans le contexte de l'Objectif de développement durable (ODD) 14, relatif à la conservation et à l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable. « Lorsque nous parlons de l'ODD 14, nous pensons à la navigation maritime, nous pensons à la pêche maritime aux fins de l'alimentation, nous pensons à faire du tourisme, mais ce n'est pas tout. La santé de la mer et l'exploitation durable des ressources marines ont un impact direct dans la mise en œuvre des nombreux ODD », a fait remarquer M. Wu, appelant à des engagements volontaires pour la mise en œuvre de l'ODD 14.

Notant que l'ODD 14 est à l'avant-garde du Programme de développement durable à l'horizon 2030, M. Wu a fait aussi le lien entre les océans et

l'objectif d'éliminer la faim. « Nous recevons beaucoup de nourriture de la mer, nous devons donc protéger la mer », a-t-il dit.

Outre l'alimentation et la nutrition, M. Wu a souligné la contribution importante des océans au bien-être général des populations et à l'atténuation des effets du changement climatique.

« L'océan et la mer sont le régulateur naturel de notre climat et ils sont bons pour l'assainissement », a noté le Secrétaire général adjoint. « On dit que les océans absorbent un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Si nous perdons la mer et les océans, imaginez simplement quel genre de situation nous aurons », a-t-il averti, établissant également un lien entre les océans, l'emploi et la croissance économique.

« Je pense que l'utilisation optimale ou durable des ressources marines donnerait vraiment un coup d'accélérateur à la croissance économique et créerait beaucoup d'emplois », a déclaré M. Wu.

Engagements transformateurs

Selon le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Peter Thomson, les résultats de la Conférence sur les océans incluront un appel à l'action et un rapport de conférence qui constitueront le programme de travail pour la mise en œuvre de l'ODD 14.

« Nous devons garder une vision claire. Nous devons universaliser nos efforts. Nous devons maintenir la dynamique pour des engagements transformateurs qui seront annoncés à la Conférence sur les océans de juin », a souligné M. Thomson lors de la première réunion préparatoire.

1. Thomson attache une importance particulière aux résultats de la Conférence sur les océans qui, selon lui, constitueront un tournant dans l'histoire.

« C'est l'occasion pour tout être humain de participer au rétablissement des océans. Pour tout être humain qui se soucie de la santé des océans », a déclaré M. Thomson, lors de la réunion.

La Vice-première ministre suédoise, Isabella Lövin, considère la Conférence sur les océans comme une occasion de « partager des expériences, de partager les meilleures pratiques ». « Cette conférence sera le carrefour où nous pourrons partager ces connaissances, transférer des technologies et aider les pays en développement à avoir les capacités nécessaires parce que les océans nous connectent tous », a-t-elle dit.

Mme Lövin a également exprimé sa préoccupation au sujet de l'exploitation non durable des ressources océaniques et de la pollution. «

Si ces tendances se poursuivent, avec la surpêche, avec de plus en plus de pollution plastique dans nos océans, nous aurons plus de plastiques que de poissons dans nos océans d'ici 2050 », a-t-elle prévenu.

Comme ses collègues, elle a lancé un appel urgent à l'action. « C'est vraiment, vraiment sérieux, c'est ce que nous devons faire maintenant pour nos enfants et petits-enfants » a-t-elle dit. « Nous devons agir maintenant et nous pouvons le faire. Nous n'avons aucune excuse pour ne pas le faire ».

L'ONU a appelé à des engagements volontaires pour mettre en œuvre l'ODD 14 et a établi un registre en ligne. Les engagements volontaires, selon le Secrétaire général adjoint Wu, « soulignent l'urgence d'agir et de trouver des solutions ».

Parmi les autres thèmes abordés chaque mois avant la Conférence sur les océans, on peut mentionner : pollution océanique (déchets marins, polluants atmosphériques terrestres, déchets maritimes, déversements d'hydrocarbures); biodiversité marine (surpêche, perte d'habitat marin, perte d'espèces); et les océans et le changement climatique (élévation du niveau de la mer, réchauffement de l'océan, acidification des océans, décoloration des coraux).

http://unictunis.org.tn/2017/03/23/lhumanite-au-coeur-des-preparatifs-de-la-premiere-conference-sur-les-oceans-prevue-du-5-au-8-juin-2017/

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

OCÉAN — Journée mondiale 2017: Le ministère de l'Économie océanique fait la part belle aux jeunes et aux pêcheurs

29 MAI, 2017



Le ministère de l'Économie océanique, des Ressources marines et de la Pêche se propose de faire la part belle aux jeunes et aux pêcheurs pour marquer la Journée mondiale de l'océan célébrée le 8 juin de chaque année. Les écoliers, collégiens et étudiants, ainsi que les pêcheurs et le public en général seront conviés à des expositions, des visites guidées dans le parc marin de Blue-Bay, une régate dans la baie de Mahébourg, outre l'inauguration du nouveau bâtiment du Mauritius Oceanographic Institute. « L'océan est d'une importance vitale our l'humanité. La célébration de la Journée mondiale de l'océan représente ainsi une occasion pour honorer, aider à protéger et à conserver les océans du monde », a d'emblée expliqué hier le ministre de l'Économie océanique, Prem Koonjoo, lors d'une rencontre avec la presse à son bureau, au LIC Building, Port-Louis. Il était entouré son Senior Chief Executive, Kan Oye Fong Weng-Pohrun, de son Permanent Secretay, Roodradeo Bagwant et de la directrice du Mauritius Oceanographic Institute (MOI), Ruby Mootien Pillay, entre autres. Selon le ministre, les océans sont d'autant plus importants qu'ils sont la source de l'oxygène qu'on respire, de nourriture et qu'ils régularisent notre climat, entre

autres. « La Journée mondiale de l'océan est une démarche lancée en 1992 à l'issue du Sommet de Rio et qui vise à faire du 8 juin de chaque année une occasion de sensibiliser le grand public à une meilleure gestion des océans et de leurs ressources. Mon ministère célèbre cette journée depuis 2002, mais cette année nous voulons marquer cet événement d'une pierre blanche avec l'inaugurant du nouveau bâtiment du MOI ». Prem Koonjoo a ajouté que le thème cette année est « Our Oceans, Our Future ». Cette inauguration du nouveau bâtiment du MOI sera l'événement phare de cette célébration, estime le ministre. « Elle aura lieu dans la matinée du jeudi 8 juin et le discours principal sera donné par le ministre Mentor, Sir Anerood Jugnauth, en présence de Lady Jugnauth, entre autres », a-t-il annoncé. « Comme nous voulons faire la part belle à la jeunesse, notre avenir, nous inviterons les collégiens et les étudiants à une exposition sur l'océan à laquelle participent une dizaine d'institutions ». Parmi les institutions, le Rajiv Gandhi Science Centre, le ministère de l'Environnement, la National Coast Guard, l'unité hydrographique du ministère du Logement et des Terres, le Fisheries Protection Service, l'Université de Maurice, l'Université de Technologie de Maurice, la Shipping Division du ministère de l'Économie océanique, ainsi que des Ong, dont la Mauritius Marine Conservative Society et Reef Conservation. Le week-end précédent, le samedi 3 et le dimanche 4 juin, les jeunes et la population en général sont invités à des visites guidées dans le Parc marin de Blue-Bay en bateau à fond de verre. « Cette activité est financée par l'UNDP/GEF et 84 voyages sont prévus. Les scientifiques du ministère officieront comme guides alors que ce sont les opérateurs de bateaux à fond de verre qui effectueront les voyages ».
« Nous n'avons pas oublié la communauté des pêcheurs. En collaboration avec la Mauritius Tourism Promotion Authority, nous les invitons à participer à régate dans la baie de Mahébourg, à Pointe-des-Régates », poursuit Prem Koonjoo. De 12 heures à 15 heures, cette journée de régate sera marquée par une animation musicale avec la participation de Nancy Desrougère, du groupe Niraj Gupta, de Clarel Armelle et de Mr Love. La remise des prix aura lieu à 14 h 30.

http://www.lemauricien.com/article/ocean-journee-mondiale-2017-ministere-l-economie-oceanique-fait-la-part-belle-aux-jeunes-et-

LINFO.RE

Seychelles : un nouveau plan pour contrer la surexploitation de la mer

30.05.2017



De nouvelles zones de protection de la mer et d'utilisation durable des eaux vont être mises en place aux Seychelles. Il s'agit du premier plan marin complet de l'océan Indien occidental.

Moins de 1% de la ZEE seychelloise protégé

Le projet du gouvernement seychellois, qui comprend la mise en place de nouvelles **zones de protection marine** et l'**utilisation durable des ressources en eaux de Seychelles**, intitulé "Initiative de planification de l'espace marin", est facilité par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Le Fonds pour l'environnement mondial est également partie prenante, rapporte le site *seychellesnewsagency.com.*

Selon le biologiste marin Jude Bijoux, le projet en question est la première étape du système de gestion de la **zone économique exclusive (ZEE) des Seychelles**. Il s'agit du premier plan marin complet de l'océan Indien occidental. Le spécialiste a rappelé que l'archipel s'est concentré sur la protection des terres, alors que d'immenses étendues océaniques sont exposées à la surexploitation. En effet, moins de 1% de la ZEE est protégé.

Les Seychelles veulent étendre à 30% les zones marines protégées

L'objectif du projet est de fournir un tableau de bord clair à l'intention des **industries liées à la mer** qui prendra la forme d'une carte. Les **zones protégées** et celles où les activités sont autorisées y seront mentionnées. Les différents entre exploitants devraient se réduire, selon Jude Bijoux.

Selon les pecheurs artisanaux, bien que leurs activités soient limitées dans certains domaines, ils pensent que le projet va, à terme, empêcher les opérateurs en infraction de pêcher dans leurs zones où les ressources sont épuisées,. En 2010, le gouvernement seychellois a fixé un objectif pour l'expansion des zones protégées : 50% de toutes les zones terrestres et 30% de la ZEE.

Suivre l'**actualité des Seychelles**
http://www.linfo.re/ocean-indien/seychelles/719251-seychelles-un-nouveau-plan-pour-contrer-la-surexploitation-de-la-mer



PENDANT TRÈS LONGTEMPS L'HOMME A CRU QUE L'OCÉAN ÉTAIT INFINI, OU DU MOINS SI GRAND QU'IL POUVAIT ABSORBER TOUTES NOS POLLUTIONS, ORGANIQUES OU INDUSTRIELLES, ET QUE L'IMPACT DES DIVERSES ACTIVITÉS HUMAINES EN MER NE SERAIT PAS AUSSI IMPORTANT AU POINT DE MENACER LES ÉCOSYSTÈMES MARINS.

Mais avec l'explosion démographique et la croissance rapide des activités humaines en mer, l'océan est de plus en plus impacté et les écosystèmes marins touchés : pollutions diverses, acidification, surpêche, accidents avec l'exploration pétrolière offshore… les problèmes s'accumulent et ses conséquences sont encore peu connues de la science.

Quid des solutions ? Même si elles existent, encore faut-il se mettre d'accord pour les appliquer, dans un monde en crise et devenu « multipolaire », où tous les pays veulent avoir leur mot à dire et exploiter les ressources qui sont à leur portée.

Dans cette nouvelle géopolitique de l'océan, des âpres négociations sont en cours, bien loin des caméras mais au contraire au sein d'instances multilatérales très peu connues du grand public comme la Division sur la Loi de la Mer de l'ONU, la Direction des affaires maritimes de la Commission Européenne, ou encore le Conseil Arctique ou les diverses Organisations Régionales de Gestion de la Pêche. Au sein de ces institutions se décident pourtant des questions fondamentales pour notre planète, comme la gestion de l'Arctique, la gestion des quotas de pêche, ou encore la gouvernance internationale de la Haute Mer. Tara Expéditions

– avec un positionnement unique entre la recherche, l'éducation et la sensibilisation – se mobilise aussi auprès de décideurs pour faire avancer concrètement les dossiers vers une gestion durable de l'océan. Petite revue de ces enjeux aussi méconnus qu'importants pour notre avenir.

La Gouvernance de la Haute Mer : Il faut gérer durablement ces grands espaces qui représentent presque 50% de la Planète

Il y a plus de cinquante ans, à un moment historique pour la diplomatie internationale, naissait la Convention des Nations Unies sur la Loi de la Mer, avec l'objectif de poser des bases juridiques communes pour une gestion internationale des espaces maritimes. Un demi-siècle après, cette convention – qui régule le trafic maritime et l'exploitation des fonds marins – doit être révisée pour inclure les activités touchant la biodiversité marine en Haute Mer. Rapide à expliquer, mais plutôt très difficile à accomplir : le projet d'accord pour un instrument juridique régulant les richesses de la biodiversité marine avance lentement depuis dix ans, avec plusieurs pays qui veulent à tout prix bloquer la création d'un instrument contraignant qui limiterait les profits de ses industries…

Tara Expéditions – avec le Conseil Economique, Social et Environnemental et plusieurs autres partenaires – a lancé en avril 2013 l'Appel de Paris pour la Haute Mer, avec l'objectif de mobiliser les forces de la société civile pour arriver à un million de signature à l'horizon 2015 quand l'Assemblée générale de l'ONU devra trancher sur cet accord historique. Vous aussi, signez l'Appel sur lahautemer.org.

Géopolitique de l'Arctique : Ni Eldorado ni sanctuaire, il faut progresser vers une gestion internationale et raisonnée du Grand Nord

Avec le changement climatique et la fonte de la banquise polaire, les enjeux liés à l'exploitation des richesses de l'Arctique est devenu d'une actualité brûlante : Des nouvelles routes commerciales, projets d'exploitation de pétrole offshore, explosion du tourisme au Groenland, pêche intensive en mer du Nord…plus ça fond, plus on y va ! Mais jusqu'où le fragile écosystème marin arctique peut supporter des nouvelles activités à fort impact environnemental? Encore une fois, les réponses existent mais les espaces politiques manquent pour appliquer les solutions prônés par les chercheurs et les experts. Le Conseil Arctique, club des pays riverains de l'Arctique censé proposer une gouvernance partagée du Grand Nord, peine à avancer face aux ambitions économiques de chaque pays dans la région.

Gestion responsable de la pêche : un casse-tête politique qui concerne en premier lieu les populations plus vulnérables

La gestion des stocks de poisson est aujourd'hui un enjeu géopolitique de taille qui entraine des luttes passionnées, parfois même violentes, entre les pêcheurs et les défenseurs des espèces en danger comme la baleine ou les requins. Mais au-delà des réactions extrêmes et des actions

spectaculaires, il y a un vaste terrain politique bien moins visible où tous les ans se négocient les « prises » autorisées. Ces négociations internationales sont un véritable casse-tête politique au sein des diverses organisations régionales de gestion de pêche (ORGPs) créées au cas par cas pour lutter contre la disparition des espèces et placées sous l'égide de l'ONU. Face à la baisse dramatique de population de certaines espèces comme la morue ou le thon rouge, des experts et diplomates se réunissent chaque année au sein de ces organisations pour délibérer sur le montant de capture autorisé pour chaque espèce. Ces négociations sont souvent dures et opposent en général des pays plus enclins à une position « écologiste » et d'autres qui défendent leurs intérêts industriels, chacun brandissant des chiffres différents et des arguments pour ou contre la pêche de telle ou telle espèce.

La création et la gestion des Aires Marines Protégés, outil essentiel pour protéger les espèces plus fragiles

La communauté scientifique commence à souligner l'impact des activités humaines sur l'océan particulièrement grave dans certaines régions spécialement importantes pour la biodiversité marine. Ces régions – en général lieux de reproduction d'espèces, récifs coralliens ou aires de « résurgence » des courants marins – sont donc classées prioritaires selon des critères scientifiques dans un effort de limiter les activités à fort impact sur les écosystèmes marins. En 1985, nous comptions 430 régions de préservation – avec différents statuts mais nommées de façon générale « Aires Marines Protégées » – nombre qui grandit rapidement au cours des dernières décennies pour s'établir à 5.880 en 2010. Malgré cette « explosion » des Aires Marines Protégées, l'extension de la totalité de ces espaces ne couvre même pas 1% de l'Océan, quand les régions de préservation « terrestres » sont déjà à 10% des territoires. Récemment, la Convention sur la Diversité Biologique de l'ONU a fixé un objectif de couvrir 10% de l'océan avec des Aires Marines Protégées en 2020. Mais sur le chemin de ces ambitions se trouvent plusieurs limites et blocages, notamment liés aux enjeux liés à la pêche et à l'exploitation des ressources minérales en ces lieux.

La goélette Tara, sur le départ pour une expédition en Méditerranée, s'intéressera justement cette année aux enjeux liés aux Aires Marines Protégés, en partenariat avec le MEDPAM, le réseau des AMPs en Méditerranée.

http://oceans.taraexpeditions.org/m/environnement/ocean-homme-et-pollution/geopolitique-de-locean-les-defis-pour-une-gestion-*durable*-de-la-planete-bleue/

Les pays membres d'un organisme régional acceptent la proposition des Seychelles concernant la restriction des captures de thon

Victoria, Seychelles | | May 30, 2017, Tuesday @ 17:13 in En français » ACTUALITÉS NATIONALES | By: Salifa Magna, Betymie Bonnelame et Estelle Peron | Views: 271

Les pays membres d'un organisme régional acceptent la proposition des Seychelles concernant la restriction des captures de thon

Les pays membres d'un organisme régional acceptent la proposition des Seychelles concernant la restriction des captures de thon (Seychelles Nation)

Photo license



(Seychelles News Agency) - La proposition des Seychelles d'utiliser 2015 au lieu de 2014 comme année de référence pour réduire les captures de thon jaune de 15% selon la résolution de la Commission du Thon de l'Océan Indien (CTOI) a été acceptée par tous les pays membres la semaine dernière.

La motion a été adoptée malgré l'opposition sévère de pays qui ne sont pas directement liés à l'Océan Indien, comme le Japon et la Corée du Sud, et l'Union européenne lors de la 21e session de la CTOI à Yogyakarta (Indonésie) du 22 au 26 mai.

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Michel Benstrong, compare l'approbation de la proposition des Seychelles à de «l'or gagnant à la CTOI».

« Cette fois, avec une nouvelle équipe, nous avons réussi à progresser sans précédent. Nous avons dû faire des compromis quant à notre proposition d'origine, mais nos besoins fondamentaux ont été réalisés », a déclaré Benstrong lors d'une conférence de presse lundi.

Le président de l'Autorité de la Pêche des Seychelles « Seychelles Fishing Authority » (SFA), Nirmal Jivan Shah, a déclaré qu'avec l'approbation «nous avons empêché nos bateaux de pêche locaux de rester bloqués au port et, en même temps, conservé les stocks de thon en limitant le nombre de dispositifs de concentration de poissons (DCP) de 20% en plus ».

Shah a ajouté que cela limitera également « les navires d'approvisionnement qui déploient et gèrent les DCP de 50 pour cent d'ici 2022, après quoi ce chiffre sera examiné pour une réduction supplémentaire basée sur des conseils scientifiques ».



Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, compare l'approbation de la proposition des Seychelles à de «l'or gagnant à la CTOI». (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche) Licence Photo: CC-BY

La CTOI a décidé de réduire les quotas de pêche du thon albacore de 15 pour cent au début de cette année en juin 2016 sur la base de la capture totale de 2014.

Les Seychelles ont accepté la résolution lors de de la 20e session en 2016 mais ont ensuite réalisé l'impact de l'année choisie sur leur économie, la pêche étant le deuxième contributeur principal. Les Seychelles ont depuis longtemps insisté sur la nécessité de se référer à 2015 au lieu de 2014 comme année de référence, mais ont dû faire face à l'opposition de certains membres de la CTOI.

« En utilisant 2014 comme année de référence, une« année de piratage »avec peu de navires de pêche opérationnels, il y aurait eu de graves difficultés dans

notre économie en commençant par les thoniers sous pavillon seychellois faisant effondrer notre économie affectant les moyens de subsistance et divers autres secteurs, y compris le tourisme », a déclaré le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Michel Benstrong.

Seize motions ont été présentées aux pays membres de la CTOI pour approbation et seulement huit ont été approuvées. Les Seychelles ont eu trois autres motions, dont deux ont été adoptées.

« Une motion a abordé le sujet de la mise en œuvre de mesures conservatrices. Dans une autre, nous avons demandé l'interdiction du rejet des prises secondaires dans l'océan, ce qui implique que ces poissons soient ramenés à la côte et utilisés pour l'exportation ou transformés », a déclaré Benstrong.

Les Seychelles ont également demandé au Secrétariat de la Commission de mener une étude pour mesurer l'impact que certaines motions peuvent avoir sur les petits États, comme les Seychelles, l'île Maurice et les Maldives. La motion, qui avait un lien direct avec la principale, devait être approfondie et traitée lors de la 22ème session de la CTOI.

http://www.seychellesnewsagency.com/articles/7346/Les+pays+membres+d%27un+organisme+rgional+acceptent+la+proposition+des+Seychelles+concernant+la+restriction+des+captures+de+thon